



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Cinquante et unième session

Santiago, 2-9 décembre 2019

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives aux pays les moins avancés

**Trente-sixième réunion du Groupe d'experts des pays
les moins avancés**

Rapport du secrétariat*

Résumé

La trente-sixième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés s'est tenue à Nairobi (Kenya) du 27 au 30 août 2019. À cette réunion, le Groupe d'experts a examiné les progrès réalisés dans l'exécution de son programme de travail glissant pour 2019-2020. Dans le cadre de la réunion, des débats ont eu lieu avec le Fonds vert pour le climat et le Fonds mondial pour l'environnement et ses agents d'exécution sur la poursuite de leur appui aux pays les moins avancés (PMA) pour le processus visant à formuler et réaliser des plans nationaux d'adaptation et l'application du programme de travail en faveur des PMA, qui inclut l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation. Des débats ont également eu lieu avec des représentants d'autres organisations compétentes sur la collaboration engagée pour aider les PMA. Le Groupe d'experts a examiné l'exécution des mandats émanant de la première session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris et de la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties.

* Le présent document devait paraître après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Liste des acronymes		3
I. Mandat	1–4	4
II. Résumé de la trente-sixième réunion du Groupe d’experts des pays les moins avancés	5–19	4
A. Procédures	5–8	4
B. Situation du processus visant à formuler et réaliser des plans nationaux d’adaptation	9–11	5
C. État d’avancement des projets d’adaptation dans les programmes d’action nationaux aux fins de l’adaptation et stratégies et plans correspondants bénéficiant d’un appui au titre du Fonds pour les pays les moins avancés	16–19	7
III. Progrès dans l’application du programme de travail glissant pour 2019-2020	20–77	9
A. Aide directe aux pays.....	20–33	9
B. Questions relatives à l’accès au Fonds vert pour le climat	34–36	12
C. Exécution des plans nationaux d’adaptation.....	37–40	12
D. Expos PNA	41–43	13
E. Conseils techniques concernant le renforcement des considérations de genre dans le processus visant à formuler et réaliser des plans d’adaptation nationaux	44–47	14
F. Suivi et évaluation des progrès accomplis dans le processus visant à formuler et réaliser des plans nationaux d’adaptation.....	48–49	14
G. Lacunes et besoins relatifs au processus visant à formuler et réaliser des plans nationaux d’adaptation	50–53	15
H. Donner suite aux mandats formulés dans la décision 11/CMA.1 de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l’Accord de Paris.....	54–57	15
I. Note d’orientation sur les liens entre les plans nationaux d’adaptation et les contributions déterminées au niveau national.....	58–60	16
J. Réunion de bilan sur les travaux du Groupe d’experts des pays les moins avancés	61–43	16
K. Collaboration avec d’autres organes au titre de la Convention.....	65–66	17
L. Dialogue avec les organisations compétentes	67–77	17
IV. Activités prioritaires pour la période 2019-2020.....	78–79	19
 Annexes		
I. Lacunes et besoins relatifs au processus visant à formuler et réaliser des plans nationaux d’adaptation, et activités menées par le Groupe d’experts des pays les moins avancés, le Comité de l’adaptation et les organisations compétentes pour remédier à ces lacunes et besoins		21
II. Members of the Least Developed Countries Expert Group as at 27 August 2019		37
III. Technical support provided by relevant organizations for the process to formulate and implement national adaptation plans in the period March–September 2019.....		38

Liste des acronymes

CCAFS	Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire
CET	Comité exécutif de la technologie
CMA	Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris
COP	Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FVC	Fonds vert pour le climat
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
GERICS	Climate Service Center Germany
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
NAP-Ag	PNA agriculture
ODD	Objectif de développement durable
PANA	Programme d'action national aux fins de l'adaptation
PMA	Pays les moins avancés
PNA	Plan national d'adaptation
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SBI	Organe subsidiaire de mise en œuvre
UNDRR	Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes

I. Mandat

1. À sa vingt et unième session, la Conférence des Parties (COP) a prorogé le mandat¹ en vigueur du Groupe d'experts des pays les moins avancés (Groupe d'experts des PMA) pour la période allant de 2016 à 2020, et a chargé celui-ci de mener un certain nombre d'activités supplémentaires².
2. En outre, à sa première session, la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA) a chargé le Groupe d'experts des PMA de mener des activités visant à faciliter l'application de l'Accord de Paris³. À sa vingt-quatrième session, la COP a également chargé le Groupe d'experts de continuer d'appuyer la mise en œuvre du programme de travail en faveur des PMA⁴.
3. De plus, à sa vingt-deuxième session, la Conférence des Parties a demandé à tous les organes créés au titre de la Convention d'inclure dans leurs rapports périodiques des informations sur les progrès accomplis pour intégrer une perspective de genre dans leurs processus⁵.
4. Compte tenu de ce qui précède, le Groupe d'experts est chargé d'élaborer un programme de travail glissant sur deux ans, pour examen à la première session annuelle de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI), et de rendre compte de ses travaux à chacune des sessions du SBI⁶.

II. Résumé de la trente-sixième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés

A. Procédures

5. La trente-sixième réunion du Groupe d'experts des PMA s'est tenue à Nairobi (Kenya) du 27 au 30 août 2019.
6. Le Groupe d'experts des PMA a invité le Fonds vert pour le climat (FVC), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et ses agents d'exécution, et d'autres organisations compétentes à participer à la réunion pour débattre de l'appui fourni aux PMA. Des représentants du FVC et du FEM ainsi que de Development Initiatives, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), du Partenariat mondial pour l'eau, de Southern Voices on Climate Change, du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ont pris part à la réunion. Le Groupe d'experts invite à ses réunions des experts à titre individuel afin de mobiliser des idées innovantes et d'étudier des moyens supplémentaires d'apporter un appui technique aux PMA en conformité avec son programme de travail. Il a donc invité un expert de la télédétection et du suivi des cultures de l'Université du Maryland pour présenter le programme GEOGLAM, en vue d'examiner comment ce programme peut aider les PMA à formuler des plans nationaux d'adaptation (PNA) et à les mettre en œuvre.

¹ Décisions 29/CP.7, 7/CP.9, 4/CP.11, 8/CP.13, 6/CP.16, 5/CP.17, 12/CP.18 et 3/CP.20.

² Décision 19/CP.21, par. 1 à 3.

³ Décision 11/CMA.1, par. 5, 13, 35 et 36.

⁴ Décision 16/CP.24, par. 5 et 6.

⁵ Décision 21/CP.22, par. 14.

⁶ Décision 6/CP.16, par. 3.

7. Le Groupe d'experts a noté que les membres ci-après le représentent dans le cadre de ses activités actuelles de collaboration avec d'autres organes relevant de la Convention :

a) Hana Hamadalla Mohamed (Soudan) et Nikki Lulham (Canada), au sein de l'Équipe spéciale du Comité de l'adaptation chargée des PNA ;

b) Fredrick Manyika (République-Unie de Tanzanie) et Sonam Lhaden Khandu (Bhoutan), dans le cadre des travaux du Comité de l'adaptation relatifs au processus d'examen technique des mesures d'adaptation ;

c) Idrissa Semde (Burkina Faso) et Adao Soares Barbosa (Timor-Leste), au sein de l'Équipe spéciale chargée de la question des déplacements de population du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques ;

d) Ewin Künzi (Autriche) et Ram Prasad Lamsal (Népal), dans le cadre de la collaboration avec le Comité exécutif de la technologie (CET) ;

e) Kenel Delusca (Haïti) et Michelle Winthrop (Irlande), dans le cadre des travaux du Comité de Paris sur le renforcement des capacités et du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Groupe consultatif d'experts) ;

f) Benon Yassin (Malawi) et Mery Yaou (Togo), dans le cadre des travaux du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements (programme de travail de Nairobi).

8. La liste des membres du Groupe d'experts des PMA au 27 août 2019 figure à l'annexe II.

B. Situation du processus visant à formuler et réaliser des plans nationaux d'adaptation

1. Progrès accomplis par les pays en développement dans le processus visant à formuler et réaliser des plans nationaux d'adaptation

9. Le Groupe d'experts des PMA a pris note des progrès que les pays en développement continuent d'accomplir au titre des différents éléments du processus visant à formuler et réaliser des PNA. Des statistiques à jour (indiquant le nombre de pays en développement Parties qui ont achevé chacun des éléments du processus) seront incluses dans un rapport sur ces progrès qui est en cours d'élaboration pour la cinquante et unième session du SBI⁷.

10. Le Groupe d'experts a noté qu'au 27 août 2019, les pays en développement qui avaient achevé leur PNA⁸ et l'avaient transmis sur la plateforme NAP Central⁹ étaient toujours au nombre de 13 (dont 4 PMA) : Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Colombie, État de Palestine, Éthiopie, Fidji, Kenya, Sainte-Lucie, Sri Lanka, Soudan et Togo.

2. Progrès en ce qui concerne l'appui fourni

11. Le Groupe d'experts des PMA a pris note des renseignements communiqués par les organisations avant sa trente-sixième réunion sur l'appui fourni entre mars et août 2019 au titre du processus visant à formuler et réaliser des PNA, dont on trouvera un résumé aux paragraphes 12 à 15 ci-dessous.

⁷ FCCC/SBI/2019/INF.15.

⁸ Comme suite au paragraphe 9 de la décision 3/CP.20 et aux décisions ultérieures.

⁹ <https://www4.unfccc.int/sites/NAPC/Pages/national-adaptation-plans.aspx>.

12. Concernant l'appui financier, le tableau ci-après résume les propositions de projets relatives aux PNA soumises par les pays en développement en vue d'obtenir un financement du FVC au titre de la modalité d'appui aux PNA de son programme d'appui à la planification et aux activités préparatoires, qui peut allouer jusqu'à 3 millions de dollars des États-Unis par pays¹⁰, et du Fonds pour les PMA.

Propositions de projets visant à obtenir un financement du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour les PMA pour formuler un PNA, au 3 octobre 2019

<i>Source de financement</i>	<i>Région</i>	<i>Nombre de propositions soumises</i>	<i>Nombre de propositions approuvées ou confirmées</i>	<i>Nombre de propositions pour lesquelles des fonds ont été décaissés</i>
FVC	Afrique	39 (24)	16 (9)	12 (6)
	Asie et Pacifique	15(4)	8 (4)	5 (3)
	Europe orientale et Asie centrale	12	5	2
	Amérique latine et Caraïbes	16 (1)	11 (1)	10 (1)
Total		82 (29)^a	40(14)^b	29 (10)^c
Fonds pour les PMA	Afrique	7	7	4
	Asie et Pacifique	2	2	-
	Amérique latine et Caraïbes	0	0	-
Total		9^d	9	4^e

Note : D'après les chiffres communiqués par les secrétariats du FVC et du FEM au Groupe d'experts, au 3 octobre 2019. Pour le FVC, le premier chiffre concerne l'ensemble des pays en développement, le chiffre relatif aux PMA étant indiqué entre parenthèses.

^a Albanie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Burundi, Cameroun, Chili, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Équateur, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Indonésie, Iraq, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Monténégro, Myanmar, Népal, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, République démocratique du Congo, République de Moldova (deux propositions), République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Serbie, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Tonga, Tunisie (deux propositions), Turkménistan, Uruguay, Vanuatu, Viet Nam, Zambie et Zimbabwe.

^b Albanie, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dominique, Équateur, Eswatini, Gabon, Ghana, Haïti, Honduras, Iraq, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Mongolie, Myanmar, Népal, Niger, Nigéria, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, République démocratique du Congo, République dominicaine, Sao Tomé-et-Principe, Serbie, Somalie, Uruguay et Zimbabwe.

^c Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dominique, Équateur, Eswatini, Gabon, Ghana, Haïti, Honduras, Kenya, Libéria, Malawi, Mauritanie, Mongolie, Népal, Niger, Pakistan, République démocratique du Congo, République dominicaine, Uruguay et Zimbabwe.

^d Bangladesh, Niger, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Soudan du Sud et Tchad.

^e Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal et Tchad.

13. En ce qui concerne l'appui technique, on trouvera à l'annexe III un récapitulatif du soutien fourni aux PMA pour les activités relatives au processus visant à formuler et réaliser des PNA pendant la période allant de mars à septembre 2019. Le chapitre III ci-dessous contient des informations détaillées sur l'appui fourni par le Groupe d'experts.

¹⁰ Voir le paragraphe e) de la décision B.13/09 du Conseil du FVC. Consultable à l'adresse <https://www.greenclimate.fund/home>.

14. Le Groupe d'experts, le groupe de travail technique sur les PNA et diverses entités et organisations¹¹ ont conduit durant l'Expo PNA, en avril 2019, des séances portant sur de nombreuses questions relatives à l'adaptation aux changements climatiques (voir les détails au paragraphe 41 ci-dessous)¹².

15. Plusieurs organisations ont continué d'élaborer des suppléments aux directives techniques pour la formulation et la réalisation des PNA (voir les détails aux paragraphes 30 et 31 ci-dessous).

C. État d'avancement des projets d'adaptation dans les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation et stratégies et plans correspondants bénéficiant d'un appui au titre du Fonds pour les pays les moins avancés

16. Le Groupe d'experts a pris note des renseignements communiqués par le secrétariat du FEM selon lesquels 9 projets nationaux et 2 projets régionaux avaient été approuvés aux fins de financement par le Fonds pour les PMA en juin 2019. L'appui à ces projets qui, pris ensemble, concernent 14 PMA¹³ représente un montant total de 100,61 millions de dollars des États-Unis. Relevant des priorités nationales définies dans les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation, ces projets portent sur les risques climatiques dans des secteurs et systèmes clefs tels que l'agriculture, les ressources en eau, la sylviculture, les pêches et l'aquaculture, et les moyens de subsistance dans les zones rurales, urbaines et côtières.

17. Au 30 septembre 2019, le montant cumulé des annonces de contributions des donateurs au Fonds pour les PMA atteignait 1,4 milliard de dollars au total, et le montant total des contributions versées s'élevait à 1,37 milliard de dollars (voir fig. 1)¹⁴. Le plafond de financement applicable à chaque PMA est fixé actuellement à 50 millions de dollars, avec une limite de 10 millions de dollars par pays pour la période 2018-2022, conformément à la stratégie de programmation du FEM en matière d'adaptation aux changements climatiques à l'intention du Fonds pour les PMA et du Fonds spécial pour les changements climatiques, et aux améliorations opérationnelles (2018-2022).

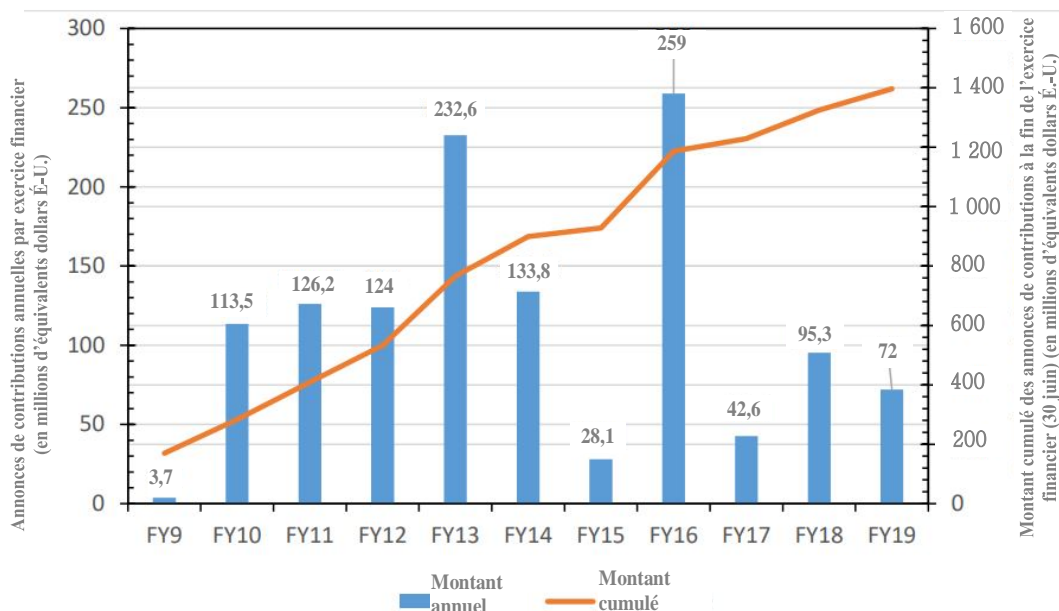
¹¹ Comité de l'adaptation, Programme de recherche du GCRAI sur les changements climatiques, l'agriculture et la sécurité alimentaire, Conservation International, Centre-Réseau des technologies climatiques, Copernicus, ETH Zurich, FAO, secrétariat du FVC, GERICS, Agence allemande de coopération internationale (GIZ), Partenariat mondial pour l'eau, Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes, Centre pour le climat de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Centre coréen pour l'adaptation aux changements climatiques, Institut coréen de l'environnement, Lakeshore Agroprocessors Enterprise Malawi, Groupe des PMA, Réseau mondial pour les PNA, Programme d'appui mondial aux PNA, programme de travail de Nairobi, Porous City Network, Red Stripe, Southern Voices on Adaptation, Thinking Machines, PNUD, PNUE, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, Programme des Nations Unies pour les établissements humains, Université des Nations Unies, OMM, Fonds d'investissement pour le climat de la Banque mondiale et Institut des ressources mondiales.

¹² Pour des informations sur l'Expo PNA 2019, voir <http://napexpo.org/2019>.

¹³ Angola, Bangladesh, Cambodge, Éthiopie, Gambie, Îles Salomon, Kiribati, Ouganda, République démocratique populaire lao, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu et Zambie.

¹⁴ Voir le paragraphe e) de la décision B.13/09 du Conseil du FVC.

Figure 1
Montant total annuel et cumulé des annonces de contributions au Fonds pour les PMA par exercice financier



Source : Document du FEM GEF/LDCF.SCCF.26/03. Disponible à l'adresse <http://www.thegef.org/council-meetings/ldcfscf-council-meetings-26>.

18. Le FEM a lancé son Challenge Program for Adaptation Innovation (L'innovation pour l'adaptation), financé à hauteur de 5 millions de dollars par le Fonds pour les PMA et de 5 millions de dollars par le Fonds spécial pour les changements climatiques. Ce programme fournira un appui aux projets promouvant :

- a) Les entrepreneurs et les acteurs locaux du secteur privé, en particulier dans les micro, petites et moyennes entreprises ;
- b) Les partenariats multipartites, les alliances et les incubateurs d'entreprises, qui peuvent mobiliser des financements de grande envergure et développer la commercialisation ;
- c) La modélisation des catastrophes et des risques climatiques, l'assurance contre ces risques, les systèmes efficaces d'irrigation et d'approvisionnement en eau potable ainsi que les transferts de technologie pour l'analyse et la veille météorologiques ;
- d) Les modèles économiques et modalités d'investissement innovants, les capitaux d'amorçage et le capital-risque.

19. Les PMA peuvent avoir accès aux financements alloués par le Fonds pour les PMA au titre du Challenge Program du FEM¹⁵.

¹⁵ On trouvera de plus amples renseignements sur le programme, notamment la soumission des propositions, à l'adresse <https://www.thegef.org/documents/call-proposals-challenge-program-adaptation-innovation>.

III. Progrès dans l'application du programme de travail glissant pour 2019-2020

A. Aide directe aux pays

1. PNA ouverts

20. Le Groupe d'experts a noté que le SBI, à sa cinquante et unième session, avait accueilli avec satisfaction les informations qu'il lui avait fournies concernant les PNA ouverts¹⁶ et avait invité les Parties et les organisations intéressées à participer à cette initiative, afin de contribuer à l'efficacité du processus visant à formuler et réaliser des PNA. Le Groupe d'experts a décidé de diffuser plus largement le document d'orientation sur les PNA ouverts, en utilisant différents canaux, dont les listes de diffusion Climate-L et Environet, de façon à favoriser la participation des pays et des organisations.

21. Le Groupe d'experts a pris acte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'initiative des PNA ouverts pour les PMA qui débutent le processus visant à formuler et réaliser des PNA¹⁷. Cette initiative, qui aide les pays intéressés à s'efforcer de produire leur premier PNA avant la fin 2020, comporte les activités suivantes :

- a) Analyser les difficultés rencontrées par les pays pour avancer dans la formulation de leur PNA ;
- b) Mobiliser les organisations afin qu'elles conjuguent leurs efforts pour aider les pays à avancer ;
- c) Compiler les informations disponibles pour étayer la formulation des PNA ;
- d) Organiser un atelier de formation initiale pour inciter les pays à démarrer les travaux sur leur PNA, à partir de l'ébauche d'un prototype de PNA (voir plus de détails aux paragraphes 23 et 24 ci-dessous) ;
- e) Collaborer activement avec les pays et les aider, dans le cadre du groupe de travail technique sur les PNA, à élaborer le contenu de leur PNA ;
- f) Apporter un appui suivi dans le cadre de l'initiative des PNA ouverts, en prévoyant des manifestations à ce titre lors de la vingt-cinquième session de la Conférence des Parties, de l'Expo PNA 2020 et de la cinquante-deuxième session du SBI et du SBSTA.

22. Il s'agit également d'inciter les organisations compétentes à aider ces pays à obtenir des financements du FVC pour la formulation de leurs PNA. Le Groupe d'experts a décidé de continuer de mobiliser les organisations pour qu'elles participent à l'initiative des PNA ouverts et aident les pays. Il a également décidé d'étudier d'autres modalités d'aide aux pays qui ne bénéficient pas des activités actuellement menées au titre des PNA ouverts.

2. Formation relative aux plans nationaux d'adaptation

23. Le Groupe d'experts a passé en revue l'ordre du jour définitif et la documentation de l'atelier de formation sur les PNA qui s'est tenu du 2 au 6 septembre 2019 à Nairobi, dans le cadre de l'initiative des PNA ouverts mentionnée au paragraphe 21 ci-dessus. Les coordonnateurs nationaux ayant été invités à tenir compte des considérations de genre pour désigner les experts qui participeraient à l'atelier, le Groupe d'experts a constaté que les candidatures retenues par les pays et enregistrées comprenaient 12 femmes et 39 hommes. Il a également constaté que 5 des 8 spécialistes participant à l'atelier étaient des femmes.

¹⁶ FCCC/SBI/2019/9, par. 61.

¹⁷ Les pays associés à cette initiative sont les PMA ci-après qui ont participé à un atelier PNA tenu du 2 au 6 septembre 2019 à Nairobi : Afghanistan, Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Gambie, Haïti, Lesotho, Malawi, Mozambique, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Tchad, Timor-Leste et Yémen.

24. Avec le concours des organisations qui ont participé à l'atelier, le Groupe d'experts a élaboré l'ébauche d'un prototype de PNA¹⁸ qui a été utilisée lors de l'atelier pour guider les pays dans les travaux visant à produire leur propre PNA.

3. Publication relative aux plans nationaux d'adaptation

25. Le Groupe d'experts s'est penché sur les progrès réalisés pour élaborer une publication validée par examen collégial sur les résultats, les données d'expérience et les enseignements concernant les PNA, y compris lorsque des chocs climatiques sont advenus, comme prévu dans son programme de travail pour 2019-2020. Il a examiné un modèle pour les contributions des pays à cette publication qui a été mis au point pendant l'Expo PNA 2019 au cours de séances pilotées par des scientifiques de différents établissements universitaires et centres de recherche. Le Groupe d'experts a décidé que la publication aborderait les sujets suivants : principaux risques et vulnérabilités, mesures d'adaptation, capacités nécessaires et lacunes concernant les moyens de mise en œuvre, mobilisation des ressources, résultats des interventions d'adaptation, ainsi que des thématiques transversales telles que le genre, les questions socioculturelles et l'accès aux financements. Il a également décidé de donner des indications plus détaillées sur les thèmes à inclure dans chacun des chapitres de la publication. M. Delusca et M^{me} Lulham ont été chargés de diriger, avec le concours du secrétariat, l'élaboration et l'examen de la publication, au nom du Groupe d'experts.

4. Groupe de travail technique sur les plans nationaux d'adaptation

26. Le Groupe d'experts a noté que le groupe de travail technique sur les PNA avait tenu des réunions dans le cadre de l'Expo PNA 2019 et de la cinquantième session du SBI et du SBSTA pour faire avancer ses travaux visant à aider le Groupe d'experts à fournir des conseils et un appui techniques concernant les PNA par différents moyens : directives, documents techniques, formation, activités portant sur les lacunes et les besoins en matière d'adaptation pour les PMA, outil de suivi et d'évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes, PNA ouverts, Expos PNA et plateforme NAP Central. Le Groupe d'experts a retenu les points saillants ci-après dans les réunions du groupe :

a) Il a été suggéré de favoriser des interactions plus suivies et plus approfondies entre les partenaires, c'est-à-dire de ne pas se contenter de leur offrir une plateforme où ils se tiennent au courant de leurs activités respectives ;

b) On a observé que les progrès accomplis dans le processus visant à formuler et réaliser des PNA étaient très lents parmi les PMA (par comparaison avec les pays en développement autres que les PMA), si l'on mesure les progrès sur la base de paramètres tels que le nombre de processus activement mis en place, le nombre de PNA produits et le nombre de PMA bénéficiant d'une aide pour avoir accès à l'appui du FVC au titre de la préparation à la formulation des PNA ;

c) Il a été décidé d'aider tous les pays en développement intéressés à produire un NAP en tant que document distinct et à le partager via la plateforme NAP Central, et d'aider ces pays à saisir ensuite les produits et résultats s'y rapportant et à les intégrer dans la plateforme ;

d) On a reconnu la nécessité d'opter pour un appui plus direct aux pays afin de faciliter la formulation des PNA d'ici à 2020, lorsque cela est faisable, en particulier dans le cas des pays qui, malgré les efforts déployés depuis plusieurs années, en sont toujours aux premières étapes du processus ;

e) On a constaté que les organisations étaient prêtes à s'impliquer dans l'initiative des PNA ouverts, certaines s'engageant à partager les données, les informations et les ressources issues de leurs activités en cours afin d'aider les pays à élaborer leurs PNA ;

f) On a accueilli avec satisfaction les efforts visant à renforcer la cohérence et la collaboration pour perfectionner les directives techniques, en prenant le cadre intégré pour

¹⁸ Un prototype est un échantillon ou modèle initial contenant tous les éléments essentiels qui seront ensuite étoffés pour produire le PNA final.

les PNA et les objectifs de développement durable comme base pour améliorer la formulation et la réalisation des PNA ;

g) On a mis en évidence d'autres thématiques qui se prêteraient à la collaboration, notamment la justification économique de l'adaptation au niveau national, l'expérimentation des approches fondées sur les risques (par exemple la notion d'adaptation préventive, les dispositifs d'urgence et l'acceptation des pertes pour l'adaptation fondée sur les risques) et l'application des meilleures connaissances scientifiques disponibles au niveau national.

27. Les organisations ci-après ont pris part aux activités du groupe de travail technique sur les PNA en 2019 : Banque africaine de développement, FAO, GERICS, Agence allemande de coopération internationale, Partenariat mondial pour l'eau, Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique, Centre international pour le changement climatique et le développement, SLYCAN Trust, Institut international de l'eau de Stockholm, FENU, PNUD, UNDRR, PNUE et OMM.

5. Appui au processus visant à formuler et réaliser des plans nationaux d'adaptation par le biais de la plateforme NAP Central.

28. Le Groupe d'experts a pris note des éléments nouveaux concernant la plateforme NAP Central et a décidé de continuer de développer et d'administrer NAP Central pour appuyer les PMA dans la formulation et la réalisation des PNA ainsi que ses propres travaux. Il a encouragé les entités et organisations partenaires à promouvoir la mise en commun via NAP Central des résultats des PNA des pays bénéficiaires d'un appui.

6. Suppléments aux directives techniques pour la formulation et la réalisation des plans nationaux d'adaptation

29. Le Groupe d'experts a noté que les organisations continuaient de participer à l'élaboration des suppléments aux directives techniques pour la formulation et la réalisation des PNA.

30. Les suppléments ci-après sont sur le point d'être achevés :

- a) Traitement de la sylviculture et de l'agroforesterie dans les PNA (FAO) ;
- b) Promouvoir les synergies et la cohérence entre l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe dans le contexte des PNA (UNDRR) ;
- c) Boîte à outils pour favoriser une approche sensible aux questions de genre dans le processus de formulation et de réalisation des PNA (Groupe d'experts, Comité de l'adaptation et Réseau mondial pour les PNA).

31. Les suppléments ci-après sont en cours d'élaboration ou programmés :

- a) Intégrer les déplacements et la mobilité humaine dans le processus visant à formuler et réaliser des PNA (Organisation internationale pour les migrations) ;
- b) Solutions fondées sur la nature (PNUE).

32. Le Groupe d'experts a décidé de recommander aux organisations d'aider les PMA à appliquer les suppléments qu'elles ont produits lorsque ces pays formulent et réalisent leurs PNA. Il a noté la nécessité d'élaborer un supplément qui intégrerait et articulerait l'ensemble des suppléments existants et des nouveaux suppléments, et d'aider les PMA à se repérer dans les différents suppléments.

7. Formation visant à aider les pays les moins avancés à appliquer l'Accord de Paris

33. Le Groupe d'experts a examiné les plans concernant la formation à l'intention des PMA sur les moyens efficaces de se repérer parmi les nombreux éléments de l'Accord de Paris et de traiter ces éléments, formation programmée à titre provisoire en 2019. Il a noté qu'il serait utile que l'atelier de formation sur cette question se tienne dès que possible pour aider les PMA à s'acquitter de leurs responsabilités concernant l'Accord de Paris en temps voulu. Le Groupe d'experts a décidé d'étudier les modalités de collaboration avec d'autres entités et organisations épaulant les PMA pour différents aspects de l'Accord de Paris, dont

le Groupe consultatif d'experts, le FEM, l'Agence allemande de coopération internationale, le Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national et l'Institut des ressources mondiales, en vue d'organiser cette formation au début de 2020.

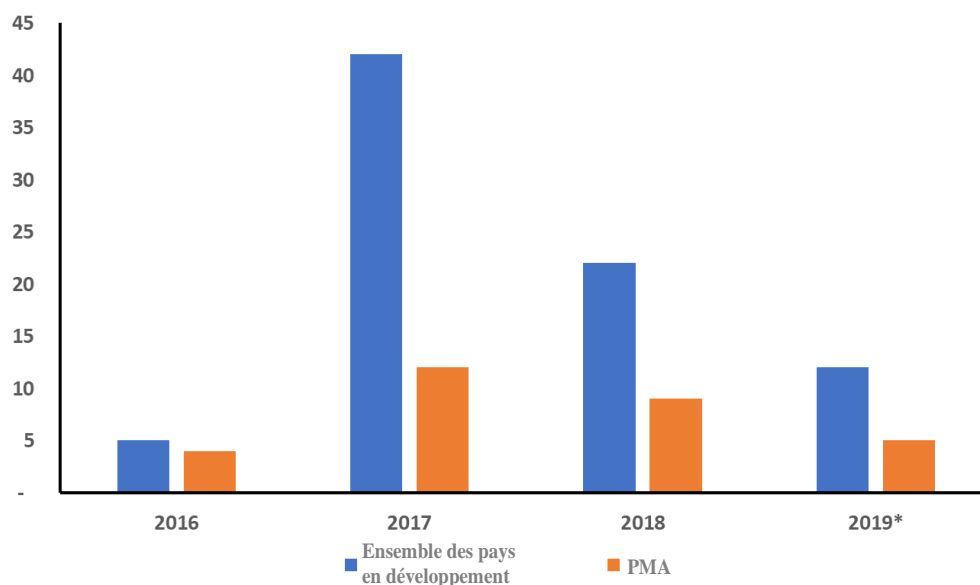
B. Questions relatives à l'accès au Fonds vert pour le climat

34. Le Groupe d'experts a noté que le secrétariat du FVC continuait de participer activement à l'organisation de séances, dans le cadre des Expos PNA, sur les modalités d'accès au financement du FVC pour la formulation des PNA. Il a décidé de tenir le FVC au courant des plans pour l'Expo 2020 et d'entamer les discussions sur les séances du FVC qui auraient lieu lors de cette manifestation.

35. Le Groupe d'experts a constaté que les PMA avaient progressé pour ce qui était d'accéder au financement du FVC pour la formulation des PNA mais que ces progrès restaient limités au regard du temps écoulé depuis que les PNA avaient été mis en place et qu'un appui avait commencé d'être apporté à ce titre (voir fig. 2).

Figure 2

Nombre de pays en développement sollicitant un financement au titre du Programme d'appui à la planification et aux activités préparatoires pour les plans nationaux d'adaptation du Fonds vert pour le climat, pour la période 2016-2019



Note : Données fondées sur les informations émanant du secrétariat du FVC. Pour 2019, les chiffres portent uniquement sur la période allant jusqu'au 3 octobre.

36. Le Groupe d'experts continuera d'échanger avec le secrétariat du FVC concernant l'expérience des PMA et les difficultés qu'ils rencontrent s'agissant d'accéder au financement du FVC pour leurs PNA.

C. Exécution des plans nationaux d'adaptation

37. Le Groupe d'experts a poursuivi son étude du mandat que lui a confié le SBI de donner des conseils sur l'exécution des PNA¹⁹. À ce titre, il a examiné les informations résultant des Expos PNA, a mené des consultations avec les Parties et collaboré avec les organisations compétentes pour déterminer les besoins et les défis relatifs à la mise en œuvre des politiques, projets et programmes définis dans les PNA.

¹⁹ FCCC/SBI/2017/19, par. 73.

38. Le Groupe d'experts a noté que les principaux défis concernant l'exécution des PNA, par le biais du FVC, ont trait aux problèmes suivants :

a) Le fait qu'il n'existe pas actuellement de directives précises pour le financement de la mise en œuvre des politiques, projets et programmes définis dans les PNA²⁰ ;

b) Les difficultés que rencontrent les partenaires d'exécution et les pays pour que les propositions de financement au titre du FVC soient approuvées rapidement, du fait de la complexité de la procédure et de l'examen minutieux auquel sont soumises les propositions ;

c) L'aide limitée que reçoivent certains pays de la part des partenaires d'exécution pour élaborer les propositions aux fins de la mise en œuvre des politiques, projets et programmes définis dans leurs PNA.

39. Le Groupe d'experts a noté qu'il serait difficile de surmonter ces obstacles dans le cadre d'ateliers périodiques et des séances menées par le secrétariat du FVC lors des Expos PNA : ils nécessitent qu'on leur accorde davantage d'attention aux niveaux appropriés. Le Groupe d'experts a estimé que le FVC et ses partenaires d'exécution pourraient traiter ces questions en continuant d'encadrer et d'accompagner directement les équipes de pays.

40. Les autres questions recensées par le Groupe d'experts dans ses rapports antérieurs portent notamment sur la nécessité d'une direction et d'une coordination solides des activités d'adaptation à tous les niveaux ; les capacités institutionnelles et techniques pour l'élaboration de propositions susceptibles de financement et pour leur exécution, leur suivi et leur évaluation ; et l'implication effective des parties prenantes. Le Groupe d'experts a intégré différentes activités dans son programme de travail et mobilisé les organisations compétentes afin de répondre à certaines de ces questions.

D. Expos PNA

41. Le Groupe d'experts a pris note du succès qu'a rencontré l'Expo PNA organisée du 8 au 12 avril 2019 à Songdo, Incheon (République de Corée), dont le Gouvernement de la République de Corée était l'hôte et qui s'est déroulée en parallèle avec la Semaine mondiale de l'adaptation-Corée²¹. Cette manifestation a rassemblé environ 560 participants, dont 45 % de femmes. Douze orateurs principaux (7 femmes et 5 hommes) y ont pris la parole. Une trentaine d'organisations et de programmes ont contribué à ses travaux en concevant des séances consacrées à des thèmes spécifiques, en mobilisant des intervenants pour les traiter et en pilotant les débats. Une grande variété de thématiques relatives à l'adaptation ont été abordées, dont les questions d'échelle (spatiale et temporelle) ; les données géospatiales pour l'adaptation ; la numérisation des évaluations relatives à l'adaptation ; l'application des données massives, de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique pour améliorer la couverture, la rapidité et la qualité des évaluations ; l'adaptation transformatrice ; les risques climatiques transfrontières ; l'optimisation des mesures d'adaptation par des stratégies fondées sur la prévention, les plans d'urgence et l'acceptation des pertes ; les évaluations régionales ; l'anticipation et les méthodes de prospective ; la sensibilisation aux questions de genre dans l'adaptation, et l'implication d'une multiplicité de parties prenantes, y compris la jeunesse, le secteur privé et les autorités à l'échelon infranational. Pour la première fois, l'Expo PNA a associé concrètement les jeunes à ses activités, en lançant le Dialogue mondial des jeunes sur l'adaptation.

42. Outre les exposés des orateurs principaux et les séances thématiques dirigées par différents groupes, l'Expo NAP a offert un cadre pour les activités suivantes :

a) Soutien concret aux PNA pour obtenir l'accès au FVC ;

²⁰ Décision 1/CP.21, par. 46. Les orientations fournies par le FVC comme suite à cette décision portent uniquement sur l'accès au financement pour la formulation des PNA au titre de la modalité d'appui du FVC pour les PNA – à savoir son programme d'appui à la planification et aux activités préparatoires, qui peut allouer jusqu'à 3 millions de dollars des États-Unis par pays.

²¹ <http://napexpo.org/koreaweek>.

- b) Lancement des suppléments aux directives techniques pour les PNA et d'autres publications relatives aux PNA ;
- c) Reconnaissance des activités d'adaptation par la présentation des PNA achevés ;
- d) Dialogue mondial des jeunes sur l'adaptation ;
- e) Ateliers sur la rédaction des PNA ;
- f) Activités visant à promouvoir l'initiative des PNA ouverts ;
- g) Débat approfondi sur les solutions innovantes en matière d'adaptation et partage des expériences concernant les récents effets néfastes majeurs des changements climatiques.

43. Le Groupe d'experts a entamé les travaux en vue de la prochaine Expo PNA, qui se tiendra du 30 mars au 3 avril 2020 à Gaborone (Botswana), à l'invitation du Gouvernement botswanais. Comme pour les éditions précédentes, l'Expo PNA 2020 sera organisée avec le concours du groupe de travail technique sur les PNA.

E. Conseils techniques concernant le renforcement des considérations de genre dans le processus visant à formuler et réaliser des plans d'adaptation nationaux

44. Le Groupe d'experts a débattu des progrès accomplis dans l'élaboration de la boîte à outils pour une approche sensible aux questions de genre dans le processus visant à formuler et réaliser des PNA. Cette boîte à outils est mise au point en partenariat avec le Comité de l'adaptation et le Réseau mondial pour les PNA.

45. La boîte à outils offrira aux pays différentes options – fondées sur les directives techniques concernant la formulation et l'exécution des PNA – pour adopter une démarche sensible aux questions de genre dans les domaines clefs qui ont à voir avec ce processus. Elle donnera également des orientations sur l'application des considérations de genre dans les activités transversales qui contribuent à ce processus, notamment celles qui ont trait aux arrangements institutionnels, à l'implication des parties prenantes, au développement des capacités, aux aspects financiers et au partage de l'information.

46. La boîte à outils s'appuie sur le mandat du Groupe d'experts relatif aux questions de genre et le document qui en est résulté *Strengthening Gender Considerations in Adaptation Planning and Implementation in the Least Developed Countries*²² ; les travaux du Réseau mondial pour les PNA, notamment son cadre pour des processus PNA sensibles aux questions de genre²³ ; le document technique du secrétariat sur l'intégration des considérations de genre dans les activités relatives aux changements climatiques menées au titre de la Convention²⁴, et d'autres sources pertinentes émanant de différentes organisations. La boîte à outils s'inspire aussi des communications soumises, à l'invitation du Comité de l'adaptation, par les Parties et les organisations quant aux moyens d'intégrer les considérations de genre dans la planification et l'exécution des plans nationaux d'adaptation.

47. La boîte à outils devrait être lancée à la vingt-cinquième session de la Conférence des Parties.

F. Suivi et évaluation des progrès accomplis dans le processus visant à formuler et réaliser des plans nationaux d'adaptation

48. Le Groupe d'experts a passé en revue ses travaux en cours pour suivre les progrès accomplis dans le processus visant à formuler et réaliser des PNA ainsi que l'appui fourni à cet égard. Il a constaté que les PMA rencontrent des difficultés dans certains domaines clefs

²² https://unfccc.int/files/adaptation/application/pdf/21673_unfccc_leg_gender_low_v5.pdf.

²³ <https://www.iisd.org/library/framework-gender-responsive-national-adaptation-plan-nap-processes>.

²⁴ FCCC/TP/2016/2.

du processus, en dépit de l'appui ciblé mis à leur disposition. Il a relevé plus précisément deux problèmes :

a) Dans de nombreux PMA, le processus n'a pas avancé après le lancement initial, car les progrès nécessitent un accès à la modalité d'appui du FVC pour la formulation des PNA et le décaissement des fonds. Au 3 octobre 2019, 14 des 47 PMA avaient vu leurs propositions approuvées ;

b) À l'échéance d'août 2019, seuls 4 des 47 PMA avaient achevé et soumis leur premier PNA, depuis le lancement du processus en 2010. Ces PNA avaient tous été établis à l'aide d'un financement autre que celui du FVC au titre des activités préparatoires.

49. Le Groupe d'experts a décidé d'étudier la meilleure façon d'intégrer les problèmes mentionnés au paragraphe 48 ci-dessus dans le rapport annuel sur les progrès accomplis pour formuler et réaliser des PNA.

G. Lacunes et besoins relatifs au processus visant à formuler et réaliser des plans nationaux d'adaptation

50. Le Groupe d'experts, agissant en coordination avec le Comité de l'adaptation, a continué d'étudier le mandat qui lui a été confié par la COP à sa vingt-quatrième session²⁵ d'examiner les lacunes et les besoins liés au processus visant à formuler et réaliser des PNA et les moyens d'y remédier, en se fondant sur la compilation des besoins et des lacunes qu'il a établie à l'issue de sa trente-cinquième session²⁶.

51. Le Groupe d'experts a commencé par répertorier les besoins – ou les compétences, capacités ou services escomptés aux niveaux national, infranational et sectoriel dans les pays – pour formuler et réaliser des PNA. Il a ensuite procédé à une rapide évaluation pour déterminer si les lacunes correspondantes s'observent dans l'ensemble des PMA (ainsi que des pays en développement) ou dans certains seulement. Il a aussi procédé à une analyse des activités inscrites à son programme de travail pour 2019-2020 qui visent à remédier aux lacunes et besoins. Il a en outre invité les organisations qui ont participé à la réunion à fournir des informations sur leurs activités répondant à cet objectif. L'analyse finale des besoins, des lacunes et des activités correspondantes figure à l'annexe I.

52. Le Groupe d'experts a fait observer que le recensement des activités menées et prévues par lui-même, le Comité de l'adaptation et les organisations compétentes pour remédier aux lacunes et besoins mis en évidence dans la compilation n'implique pas que tout est fait actuellement pour combler ces lacunes ; certaines d'entre elles pourraient exiger qu'on leur prête une attention supplémentaire.

53. Le Groupe d'experts a indiqué que l'analyse des lacunes et des besoins guiderait l'élaboration de ses futurs programmes de travail glissants.

H. Donner suite aux mandats formulés dans la décision 11/CMA.1 de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris

54. Le Groupe d'experts a continué d'étudier les mandats émanant de la première session de la CMA relatifs 1) aux rapports de synthèse sur des thèmes spécifiques de l'adaptation, dans le contexte de la reconnaissance des efforts d'adaptation des pays en développement Parties et 2) à la contribution aux travaux portant sur le perfectionnement des méthodes utilisées pour examiner l'adéquation et l'efficacité de l'adaptation et de l'appui²⁷.

²⁵ Décision 8/CP.24, par. 17.

²⁶ FCCC/SBI/2019/5, annexe II.

²⁷ Décision 11/CMA.1 par. 13 et 35.

55. Le Groupe d'experts a pris note des débats sur ces questions et des recommandations y relatives formulées par son président et celui du Comité de l'adaptation, tendant à coordonner les travaux portant sur les mandats mentionnés au paragraphe 54 ci-dessus et les travaux sur les lacunes et les besoins mentionnés aux paragraphes 50 à 53. En conséquence, le Groupe d'experts et le Comité de l'adaptation sont convenus d'un calendrier conjoint pour les activités à mener, de façon à garantir la cohérence et la complémentarité. Le Groupe d'experts a décidé de poursuivre la coordination avec le Comité de l'adaptation sur ces questions.

56. Le Groupe d'experts a décidé d'utiliser le rapport annuel sur l'état d'avancement du processus visant à formuler et réaliser des PNA et les publications sur les données d'expérience, les meilleures pratiques et les enseignements tirés en matière d'adaptation, pour donner suite au mandat concernant l'élaboration de rapports de synthèse sur des thèmes spécifiques de l'adaptation.

57. Le Groupe d'experts a également décidé de continuer d'étudier à sa prochaine réunion sa contribution au perfectionnement des méthodes utilisées pour examiner l'adéquation et l'efficacité de l'adaptation et de l'appui.

I. Note d'orientation sur les liens entre les plans nationaux d'adaptation et les contributions déterminées au niveau national

58. Le Groupe d'experts élabore une carte conceptuelle des liens entre les PNA, les contributions déterminées au niveau national et les communications relatives à l'adaptation, dans le cadre de l'établissement d'une note d'orientation sur la question. Cette réflexion examine comment les PNA peuvent orienter les contributions déterminées au niveau national et les communications relatives à l'adaptation, et comment les travaux sur ces deux aspects peuvent en retour contribuer à la formulation et à l'exécution des PNA.

59. Le Groupe d'experts a noté que ces trois instruments offraient de grandes possibilités pour mobiliser un appui, notamment en ce qui concernait les arrangements institutionnels et le développement des capacités.

60. Le Groupe d'experts publiera la note d'orientation d'ici à fin décembre 2019.

J. Réunion de bilan sur les travaux du Groupe d'experts des pays les moins avancés

61. À sa vingt et unième session, la COP a décidé d'examiner, à sa vingt-sixième session, l'état d'avancement des travaux du Groupe d'experts, la question de savoir s'il doit être maintenu ainsi que son mandat²⁸. Elle a également décidé des mesures et dispositions nécessaires pour que le SBI engage cet examen²⁹. Il a notamment été demandé au Groupe d'experts d'organiser avant juin 2020, avec le concours du secrétariat, une réunion avec les représentants des Parties et des organisations compétentes pour dresser un bilan de ses travaux.

62. Le Groupe d'experts a examiné la note de cadrage pour la réunion de bilan, qui portait notamment sur la date et le lieu éventuels de sa tenue, la structure de la réunion et les participants potentiels.

63. Le Groupe d'experts établira un document de travail sur ses mandats, ses activités et les principales étapes de ses travaux pour la période 2015-2020 afin de guider la réunion de bilan.

64. Le Groupe d'experts a décidé d'étudier la possibilité de tenir la réunion de bilan à la fin février 2020, en parallèle avec sa trente-septième réunion, compte tenu de la date limite du 1^{er} février 2020 fixée pour la soumission des informations par les Parties.

²⁸ Décision 19/CP.21, par. 13.

²⁹ Décision 19/CP.21, par. 14.

K. Collaboration avec d'autres organes au titre de la Convention

65. Le Groupe d'experts a pris note des activités de collaboration ci-après avec d'autres organes et processus au titre de la Convention :

a) Coordination avec le Comité de l'adaptation pour donner suite aux mandats formulés dans la décision 11/CMA.1 de la CMA et renforcer la sensibilisation aux questions de genre dans les PNA, et poursuite de la participation à l'équipe spéciale sur les PNA et au processus d'examen technique de l'adaptation conduit par le Comité ;

b) Collaboration avec les organisations partenaires du programme de travail de Nairobi lors des Expos PNA, portant sur les PNA ouverts, l'élaboration de suppléments aux directives techniques pour la formulation et la réalisation des PNA, la meilleure prise en compte des considérations concernant les groupes, communautés et écosystèmes vulnérables ainsi que la participation au forum des coordonnateurs du programme de travail de Nairobi et à d'autres manifestations ;

c) Poursuite de la contribution aux travaux de l'équipe spéciale chargée de la question des déplacements de population, créée par le Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie, notamment à l'élaboration de son plan de travail biennal. Le Groupe d'experts a noté que l'équipe spéciale pourrait participer à l'Expo PNA 2020 et qu'elle collaborait aux travaux sur l'analyse des risques climatiques ;

d) Discussions avec le Groupe consultatif d'experts concernant la coordination de la formation à l'évaluation de la vulnérabilité et d'autres aspects de l'adaptation³⁰;

e) Examen d'une demande de contribution du Comité exécutif de la technologie (CET) sur le développement et le renforcement des capacités et technologies endogènes ;

f) Contribution aux travaux du Comité de Paris sur la cohérence et la coordination des activités de renforcement des capacités des organes constitués et des processus correspondants menés au titre de la Convention.

66. Le Groupe d'experts a décidé de continuer de participer aux activités de collaboration énumérées au paragraphe 65 ci-dessus, notamment par la participation active de ses membres mentionnés au paragraphe 7 ci-dessus.

L. Dialogue avec les organisations compétentes

67. Le Groupe d'experts a invité des représentants de Development Initiatives, de la FAO, du FVC, du FEM, de GERICS, de l'Agence allemande de coopération internationale, de Southern Voices on Climate Change, du FENU, du PNUD, de l'UNDRR, du PNUE, de l'Université du Maryland et de l'OMM à dialoguer sur un certain nombre de sujets, notamment : les progrès accomplis pour aider les PMA à produire des PNA d'ici à 2020, les questions relatives à l'accès aux financements du FVC et du Fonds pour les PMA, les PNA ouverts, les activités d'appui technique et de formation pour les PNA, les suppléments aux directives techniques pour la formulation et la réalisation des PNA, le cadre intégré pour les PNA et les objectifs de développement durable, les Expos PNA, le partage d'informations pour appuyer le suivi des progrès concernant les PNA, la plateforme NAP Central, les lacunes et les besoins des PMA relatifs à l'adaptation et les liens entre les PNA et les contributions déterminées au niveau national. Les organisations participant à la réunion ont fourni des renseignements actualisés sur leur soutien aux PMA, comme récapitulé à l'annexe III.

68. Un expert de la télédétection et du suivi des cultures, de l'Université du Maryland, a présenté le programme GEOGLAM, en mettant l'accent sur le système de suivi des cultures mis en place dans le cadre de la National Aeronautics and Space Administration (Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace-NASA) des États-Unis d'Amérique³¹. Les données fournies par la télédétection sont utilisées pour prévoir

³⁰ Comme suite au mandat formulé par la CMA dans sa décision 11/CMA.1, par. 5.

³¹ <https://cropmonitor.org>.

activement la production agricole au niveau national, ce qui aide les responsables de l'élaboration des politiques à planifier les interventions relatives à la sécurité alimentaire.

69. S'agissant de l'appui apporté aux PMA pour produire des PNA d'ici à 2020, le Groupe d'experts a donné aux organisations des renseignements actualisés sur l'initiative des PNA ouverts, destinée à aider les pays qui débutent le processus de formulation et de réalisation des PNA. Le Groupe d'experts et les organisations ont noté qu'il importait de déterminer le niveau d'efficacité que les pays étaient censés atteindre au moyen de leur PNA de façon à mieux cibler la formulation. On pouvait notamment inclure les résultats escomptés de l'adaptation, les mesures d'adaptation (politiques, projets et programmes) requises pour obtenir ces résultats, l'accès à un appui pour appliquer les mesures d'adaptation, l'existence de dispositions à mettre en œuvre au titre des PNA et les travaux préparatoires conduisant à l'élaboration du PNA. On a également noté que les pays tireraient profit de la vaste expertise du groupe de travail technique sur les PNA pour produire des PNA de bonne qualité. Le Groupe de travail a invité les organisations à continuer de conseiller les pays pour soumettre leurs PNA ainsi que les produits et résultats correspondants à la plateforme NAP Central.

70. Pour ce qui est du financement, le débat a été centré sur les points suivants : comment l'ensemble des PMA pourraient bénéficier d'un appui pour avoir accès aux financements du FVC et du Fonds pour les PMA, comment accélérer la production des PNA et quelles informations les pays devraient inclure dans leurs PNA pour favoriser ensuite l'exécution. Le secrétariat du FVC a indiqué qu'il se tenait prêt à continuer d'aider activement les équipes de pays à obtenir l'approbation de leurs propositions de financement. Il a conseillé aux pays de mettre à profit le financement de 3 millions de dollars alloué par le FVC au titre du programme d'appui à la planification et aux activités préparatoires pour constituer des réserves de projets d'investissement et élaborer des notes de cadrage aux fins de l'exécution des politiques, projets et programmes découlant des PNA. Le FEM a indiqué que sa stratégie de programmation en matière d'adaptation à l'intention du Fonds pour les PMA et du Fonds spécial pour les changements climatiques (2018-2022) et les améliorations opérationnelles apportées à cet égard prévoient désormais plusieurs critères pour l'approbation des projets (auparavant, ceux-ci étaient approuvés selon le principe « premier arrivé, premier servi »), ce qui contribuera à ce que les projets cadrent mieux avec les besoins des pays.

71. Les organisations ont confirmé leur volonté de continuer à appuyer l'initiative des PNA ouverts, notamment le volet consistant à aider les PMA aux stades initiaux du processus de formulation et de réalisation pour qu'ils produisent leur PNA d'ici à 2020. Les organisations ont aidé le Groupe d'experts à mettre au point dans ses grandes lignes un prototype de PNA qui a été utilisé lors de l'atelier de formation sur les PNA ouverts.

72. Le Groupe d'experts et les organisations ont échangé des informations détaillées sur les progrès réalisés dans l'élaboration et l'application des suppléments aux directives techniques pour la formulation et la réalisation des PNA (voir les paragraphes 30 et 31 ci-dessus pour une liste des suppléments dont l'élaboration est en cours ou prévue). Le Groupe d'experts a invité les organisations à aider les PMA à appliquer les suppléments pour formuler leurs PNA. On a estimé qu'il était indispensable d'élaborer un supplément qui intégrerait et articulerait l'ensemble des suppléments existants et des nouveaux suppléments, ainsi que d'aider les PMA à se repérer dans les différents suppléments (voir par. 32 ci-dessus). Les organisations se sont dites prêtes à appuyer les PMA pour répondre à leurs besoins en termes de capacités et promouvoir la cohérence entre les différents cadres relatifs aux changements climatiques et aux domaines connexes. On a proposé d'élaborer de nouveaux suppléments sur les sujets suivants :

- a) Le chiffrage du coût des options d'adaptation ;
- b) Le rôle des technologies de pointe (données massives, intelligence artificielle et télédétection, par exemple) dans la formulation et la réalisation des PNA ;

c) L'implication des parties prenantes, notamment le rôle joué par les jeunes, la société civile, le secteur privé, les institutions financières, les municipalités et les autres autorités au niveau infranational, les collectivités locales et les peuples autochtones dans le processus visant à formuler et réaliser des PNA ;

d) Les retombées positives et les avantages de l'adaptation ;

e) Les liens entre les suppléments et entre ceux-ci et les directives techniques pour la formulation et la réalisation des PNA.

73. Le Groupe d'experts a donné des renseignements actualisés sur les plans relatifs à l'Expo NAP 2020, en précisant qu'il était prévu de lancer les discussions sur l'Expo dans le cadre du groupe de travail technique sur les PNA à la mi-octobre 2019.

74. Les organisations ont déclaré qu'elles étaient toujours disposées à communiquer plus efficacement des informations pour appuyer le suivi des progrès et déterminer les lacunes et les besoins dans le processus visant à formuler et réaliser des PNA, de façon à remédier à ces manques.

75. Le Groupe d'experts a présenté les progrès accomplis pour donner suite au mandat de la COP ayant trait aux lacunes et aux besoins relatifs au processus visant à formuler et réaliser des PNA. Il a invité les organisations à fournir des informations sur leurs activités à cet égard et les domaines où elles apportaient un appui. Ces informations sont intégrées dans l'analyse des lacunes et des besoins qui figure à l'annexe I.

76. Le Groupe d'experts a donné des informations actualisées sur les liens entre les PNA, les contributions déterminées au niveau national et les communications relatives à l'adaptation (voir les paragraphes 58 et 59 ci-dessus) et a invité les organisations à faire des suggestions. Il a également fait le point sur la formation destinée à aider les PMA à appliquer l'Accord de Paris (voir le paragraphe 33 ci-dessus) ; les organisations se sont engagées à offrir leur appui à cet égard. L'Agence allemande de coopération internationale a présenté l'aide qu'elle apporte pour la rédaction des communications relatives à l'adaptation, qui constituera aussi une contribution préliminaire pour donner suite au mandat confié au Comité de l'adaptation, chargé par la COP d'élaborer d'ici à 2022 un projet de directives supplémentaires pour ces communications. On a relevé de nombreux chevauchements entre les éléments de ces communications et les PNA et on a noté qu'il serait utile d'examiner comment harmoniser la présentation des informations pour les différents instruments.

77. Les organisations ont souligné à nouveau que leur participation aux réunions du Groupe d'experts était très productive car elle permettait des échanges approfondis sur les moyens de développer une vision commune et d'offrir un appui aux PMA.

IV. Activités prioritaires pour la période 2019-2020

78. Le Groupe d'experts a pris note des activités ci-après inscrites au programme de travail pour 2019-2020 qui ont été accomplies depuis sa trente-cinquième réunion :

a) Organiser l'Expo PNA 2019, notamment collaborer activement avec le FVC et d'autres entités et organisations compétentes pour diriger des séances destinées à aider les pays à formuler et réaliser leurs PNA ;

b) Lancer l'initiative des PNA ouverts, lors de l'atelier de formation sur les PNA, à l'intention des PMA qui débutent le processus visant à formuler et réaliser des PNA ;

c) Suivre les progrès accomplis dans le processus visant à formuler et réaliser des PNA ;

d) Établir une compilation des lacunes et des besoins relatifs au processus visant à formuler et réaliser des PNA, recensés grâce aux travaux pertinents du Groupe d'experts et du Comité de l'adaptation, et examiner comment remédier à ces lacunes et besoins ;

e) Entreprendre, en coordination avec le Comité de l'adaptation, les travaux visant à donner suite aux mandats définis par la CMA dans sa décision 11/CMA.1 ;

f) Élaborer des notes d'orientation sur les PNA ouverts (finalisées), le cadre intégré pour les PNA et les objectifs de développement durable, et les liens entre les PNA et les contributions déterminées au niveau national ;

g) Élaborer dans ses grandes lignes une publication sur les PNA soumise à validation collégiale ;

h) Étudier les moyens d'aider à réaliser les PNA.

79. Les activités prioritaires à venir au titre du programme de travail pour 2019-2020 sont les suivantes :

a) Promotion de l'initiative des PNA ouverts, à l'intention des PMA qui débutent le processus visant à formuler et réaliser des PNA, par des activités de suivi avec les participants à l'atelier de formation sur les PNA tenu en 2019 ;

b) Achèvement d'un document technique sur les stratégies régionales de planification et de mise en œuvre de l'adaptation ;

c) Mise au point de la boîte à outils destinée à favoriser une démarche sensible aux questions de genre dans le processus visant à formuler et réaliser des PNA ;

d) Organisation de l'Expo PNA en 2020 ;

e) Appui à la réunion de bilan sur les travaux du Groupe d'experts ;

f) Formation à l'intention des PMA, au début de 2020, sur les moyens efficaces de se repérer parmi les nombreux éléments de l'Accord de Paris et de traiter ces éléments ;

g) Élaboration de rapports de synthèse sur certains thèmes relatifs à l'adaptation, à partir du rapport annuel sur les progrès accomplis dans le processus visant à formuler et réaliser des PNA et de la publication sur l'expérience acquise, les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'application des mesures d'adaptation.

Annexe I

Lacunes et besoins relatifs au processus visant à formuler et réaliser des plans nationaux d'adaptation, et activités menées par le Groupe d'experts des pays les moins avancés, le Comité de l'adaptation et les organisations compétentes pour remédier à ces lacunes et besoins

Domaine	Éléments et étapes du processus visant à formuler et réaliser des PNA ^a , décisions de la COP et de la CMA ^b et articles de l'Accord de Paris pertinents	Besoins ^c	Lacunes				Activités d'appui visant à remédier aux lacunes ^d	Prestataires d'un appui visant à remédier aux lacunes ^e
			PMA		Ensemble des pays en développement			
			Certains	Tous	Certains	Tous		
Accès à l'appui financier et à d'autres formes d'appui	Tous les éléments Décisions 12/CP.18, par. 1 à 8 ; 18/CP.19, par. 4 et 5 ; 1/CP.21 par. 46 ; 4/CP.21, par. 6 à 10 ; 6/CP.22, par. 6 à 10 et 11/CMA.1, par. 21 à 28 Art. 4, par. 5 et art. 7, par. 13	Accès adéquat et efficace à l'appui financier, notamment du FVC, ainsi qu'à d'autres formes d'appui pour la formulation et la réalisation des PNA Capacité de rédiger des propositions visant à obtenir un financement au titre des différents guichets du FVC	X		X		Diffusion de l'information sur l'appui financier disponible et les conditions d'accès Conseils sur le financement des activités relatives à la formulation et à la réalisation des PNA Aide aux pays pour rédiger et soumettre les propositions de financement Formation à la rédaction de propositions pour développer les capacités nécessaires à l'élaboration de notes d'orientation et de propositions de financement à l'intention du FVC	Comité de l'adaptation, FVC, FEM, GIZ, Groupe d'experts des PMA, NAP-Ag, Réseau mondial pour les PNA, Programme d'appui mondial aux PNA, FENU, PNUD, PNUE COP Partenaires d'exécution du FVC FAO, FVC, partenaires d'exécution du FVC, GIZ, Programme d'appui mondial aux PNA
				X		X		

Domaine	Éléments et étapes du processus visant à formuler et réaliser des PNA ^a , décisions de la COP et de la CMA ^b et articles de l'Accord de Paris pertinents	Besoins ^c	Lacunes				Activités d'appui visant à remédier aux lacunes ^d	Prestataires d'un appui visant à remédier aux lacunes ^e
			PMA		Ensemble des pays en développement			
			Certains	Tous	Certains	Tous		
		Compréhension des dernières exigences relatives aux propositions de financement par le FVC		X	X	Aide aux pays pour déterminer les informations à inclure dans les propositions de financement par le FVC	Partenaires d'exécution du FVC, Programme d'appui mondial aux PNA, PNUD, PNUE, OMM	
		Promotion des propositions de financement émanant de multiples parties prenantes, notamment des autorités aux niveaux infranational et local	X		X	Mécanisme destiné à transférer les financements pour l'action climatique aux collectivités locales dans certains pays	FENU	
		Veiller à ce que les propositions au FVC concernant la formulation des PNA soient conformes aux directives techniques pour la formulation et la réalisation des PNA, et tiennent compte aussi bien des objectifs que des principes directeurs du processus visant à formuler et réaliser des PNA		X	X	Formation portant sur les directives de la COP pour la formulation et la réalisation des PNA Promouvoir l'utilisation des directives de la COP comme fondement pour formuler et réaliser des PNA, et pour éclairer sur les modalités de fourniture de l'appui	Groupe d'experts des PMA Groupe d'experts des PMA, groupe de travail technique sur les PNA	
		Coordination entre les prestataires d'aide à tous les niveaux pour que leur soutien soit cohérent, et éviter les doubles emplois au niveau national afin que le soutien cadre avec les priorités et les besoins nationaux	X		X	Coordonner les activités d'appui technique Coordonner les activités d'appui financier au niveau national	Groupe de travail technique sur les PNA	

Domaine	Éléments et étapes du processus visant à formuler et réaliser des PNA ^a , décisions de la COP et de la CMA ^b et articles de l'Accord de Paris pertinents	Besoins ^c	Lacunes				Activités d'appui visant à remédier aux lacunes ^d	Prestataires d'un appui visant à remédier aux lacunes ^e
			PMA		Ensemble des pays en développement			
			Certains	Tous	Certains	Tous		
		Veiller à ce que les besoins d'aide des pays au titre d'un processus à long terme soient pris en compte au moyen d'un financement limité et ponctuel conçu pour des projets assortis de délais fixes		X		X	Intégrer les activités appropriées dans les projets prévus et en cours	PNUD
Dispositions et coordination institutionnelles	Élément A Décisions 12/CP.18, par. 7 et 11/CMA.1, par. 30 Art. 7, par. 7	Mise en place ou renforcement des mécanismes institutionnels du processus visant à formuler et réaliser des PNA afin de promouvoir l'initiative nationale et la coordination des efforts d'adaptation à tous les niveaux et de créer une interface principale avec les mécanismes régionaux et internationaux		X		X	Directives et conseils techniques Favoriser la collaboration entre les institutions nationales Appuyer les groupes de travail thématiques nationaux Créer des passerelles avec les contributions déterminées au niveau national	GIZ, Groupe d'experts des PMA, NAP-Ag, Réseau mondial pour les PNA, Programme d'appui mondial aux PNA, PNUE, OMM
		Mise en place de systèmes au niveau national pour faciliter la circulation des ressources et de l'information entre les différents niveaux, ou renforcement des systèmes existants		X		X	Mécanisme destiné à transférer les financements pour l'action climatique aux collectivités locales dans certains pays Appui aux comités interinstitutions	Réseau mondial pour les PNA, FENU, PNUE

Domaine	Éléments et étapes du processus visant à formuler et réaliser des PNA ^a , décisions de la COP et de la CMA ^b et articles de l'Accord de Paris pertinents	Besoins ^c	Lacunes				Activités d'appui visant à remédier aux lacunes ^d	Prestataires d'un appui visant à remédier aux lacunes ^e
			PMA		Ensemble des pays en développement			
			Certains	Tous	Certains	Tous		
Scénarios climatiques, données scientifiques et transposition dans le contexte local	Étape B.1 Décision 5/CP.17 Art. 7, par. 7 et 9	Capacité d'utiliser efficacement les données climatiques et les scénarios de changements climatiques dès le stade de la planification, y compris pour contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2 °C		X	X		Formation portant sur l'accès aux données climatiques et aux scénarios de changements climatiques et leur utilisation Formation à la production de scénarios de changements climatiques Soutien aux services d'information sur le climat et aux projets relatifs aux systèmes d'alerte rapide Développement des capacités pour la planification tenant compte des risques	CCAFS, FVC, FEM, GERICS, GIZ, Groupe d'experts des PMA, Programme d'appui mondial aux PNA, PNUD, OMM
				X	X			

Domaine	Éléments et étapes du processus visant à formuler et réaliser des PNA ^a , décisions de la COP et de la CMA ^b et articles de l'Accord de Paris pertinents	Besoins ^c	Lacunes				Activités d'appui visant à remédier aux lacunes ^d	Prestataires d'un appui visant à remédier aux lacunes ^e
			PMA		Ensemble des pays en développement			
			Certains	Tous	Certains	Tous		
		Renforcement des capacités des experts nationaux, infranationaux et sectoriels concernant l'application des scénarios climatiques dans la prise des décisions relatives à l'adaptation aux changements climatiques		X	X		Renforcement des capacités des experts nationaux dans certains pays pour qu'ils puissent produire et utiliser des scénarios de changements climatiques dans les activités d'adaptation, par le biais des projets du Fonds pour les PMA relatifs aux systèmes d'alerte rapide	FEM, PNUD, PNUE
		Méthodes et outils pour la transposition des données climatiques et des scénarios de changements climatiques dans le contexte local		X		X	Faire en sorte que les méthodes et outils pour les évaluations de l'adaptation soient accessibles aux pays Formation portant sur l'accès aux données climatiques et aux scénarios de changements climatiques et leur utilisation	Comité de l'adaptation, CCAFS, FAO, GERICS, GIZ
		Moyens de transposer efficacement le projet et la planification à long terme du niveau national au niveau infranational pour orienter les évaluations	X			X	Outils et formation concernant les approches intégratrices /systémiques qui articulent la planification et la mise en œuvre aux niveaux national, infranational et sectoriel	Comité de l'adaptation, FEM, Groupe d'experts des PMA, Programme d'appui mondial aux PNA, FENU, PNUD
Évaluation des risques et des vulnérabilités et gestion des risques	Étapes B.2 et B.3 Décision 5/CP.17 et décision 11/CMA.1, par. 5 Article 7, par. 7 et 9	Capacité de formuler, d'analyser et de définir des niveaux de référence, d'évaluer, de gérer et de suivre les risques et les vulnérabilités dans le domaine des changements climatiques à des niveaux et des échelles pertinents	X			X	Formation aux PNA selon des approches intégratrices/systémiques Outils pour l'évaluation des risques et des vulnérabilités, notamment les notions exposées dans le cinquième Rapport d'évaluation du GIEC	FEM, GERICS, GIZ, Groupe d'experts des PMA, NAP-Ag, Programme d'appui mondial aux PNA, FENU

Domaine	Éléments et étapes du processus visant à formuler et réaliser des PNA ^a , décisions de la COP et de la CMA ^b et articles de l'Accord de Paris pertinents	Besoins ^c	Lacunes				Activités d'appui visant à remédier aux lacunes ^d	Prestataires d'un appui visant à remédier aux lacunes ^e
			PMA		Ensemble des pays en développement			
			Certains	Tous	Certains	Tous		
						Formation à l'évaluation des risques et des vulnérabilités, à l'intention de certains pays		
	Méthodes et lignes directrices spécifiques pour appréhender la situation initiale au plan de la vulnérabilité et des risques et son évolution, ce qui constitue un aspect important de la mesure et de l'évaluation des progrès accomplis dans la réduction de la vulnérabilité		X		X	Outils portant sur les approches intégratrices/systemiques et sur l'évaluation des vulnérabilités et des risques Méthodes pour l'évaluation des besoins en matière d'adaptation Méthodes d'analyse des données et de projections pour l'adaptation	Comité de l'adaptation, FAO, GIZ, Groupe d'experts des PMA, OMM	
	Évaluations complètes des risques et de la vulnérabilité qui couvrent tous les secteurs et les systèmes clefs aux niveaux national, infranational et sectoriel, ainsi que certains foyers de vulnérabilité		X		X	Formation aux PNA selon des approches intégratrices /systemiques Méthodes pour l'évaluation des besoins en matière d'adaptation Appui pour l'évaluation des risques et des vulnérabilités dans certains systèmes et pays	Comité de l'adaptation, FAO, GERICS, GIZ, Groupe d'experts des PMA, NAP-Ag, FENU, PNUD	
	Institutionnalisation des évaluations des risques et de la vulnérabilité et de la gestion des risques à tous les niveaux de gouvernance et dans les secteurs clefs		X		X	Développement des capacités humaines et institutionnelles et appui pour renforcer les capacités à long terme Formation à l'application des données climatiques et des scénarios de changements climatiques dans la prise de décisions à tous les niveaux	–	

Domaine	Éléments et étapes du processus visant à formuler et réaliser des PNA ^a , décisions de la COP et de la CMA ^b et articles de l'Accord de Paris pertinents	Besoins ^c	Lacunes				Activités d'appui visant à remédier aux lacunes ^d	Prestataires d'un appui visant à remédier aux lacunes ^e
			PMA		Ensemble des pays en développement			
			Certains	Tous	Certains	Tous		
		Moyens de réunir des preuves pour étayer les arguments en faveur de l'additionnalité aux fins de l'adaptation dans les propositions de financement adressées au FVC		X		X	Outils pour le suivi et l'évaluation et la collecte des enseignements tirés des projets d'adaptation	GIZ, FENU
		Appui technique pour déterminer des solutions et des mesures d'adaptation efficaces après l'évaluation des vulnérabilités et des risques climatiques		X		X	Activités de communication pour partager l'expérience acquise et les enseignements tirés s'agissant de traduire les résultats de l'évaluation en mesures d'adaptation Formation à l'évaluation et à la hiérarchisation des mesures d'adaptation	Comité de l'adaptation, FAO, GIZ, Groupe d'experts des PMA, NAP-Ag, Programme d'appui mondial aux PNA, PNUD, UNITAR
		Moyens de favoriser la compatibilité, les synergies et la cohérence entre les différents cadres d'évaluation des risques et de la vulnérabilité et de gestion des risques		X		X	Matériels d'orientation technique destinés à compléter les directives techniques pour les PNA	Groupe d'experts des PMA, groupe de travail technique sur les PNA
		Moyens d'améliorer la qualité des évaluations dans le temps, à l'aide de processus indépendants d'examen collégial, à titre d'exemple		X		X	Publication, soumise à examen collégial, d'études de cas sur les PNA des pays Examen des méthodes et outils existants	GERICS, GIZ

Domaine	Éléments et étapes du processus visant à formuler et réaliser des PNA ^a , décisions de la COP et de la CMA ^b et articles de l'Accord de Paris pertinents	Besoins ^c	Lacunes				Activités d'appui visant à remédier aux lacunes ^d	Prestataires d'un appui visant à remédier aux lacunes ^e
			PMA		Ensemble des pays en développement			
			Certains	Tous	Certains	Tous		
		Mise en évidence de domaines dans lesquels des démarches participatives peuvent améliorer notablement l'évaluation des risques et des vulnérabilités		X	X		Application de démarches participatives pour les évaluations dans certains pays	GERICS, GIZ
Obtention et utilisation des technologies	Élément C Décisions 5/CP.17, par. 20 et 11/CMA.1, par. 29 Art. 10, par. 1 à 6 et art. 11, par. 1	Utilisation des technologies les plus récentes pour la planification et la mise en œuvre de l'adaptation aux changements climatiques (données massives, intelligence artificielle et apprentissage automatique, notamment)		X		X	Promouvoir des études de cas sur l'utilisation des technologies pour l'adaptation Promouvoir la technologie dans les projets d'adaptation	FEM, Groupe d'experts des PMA
		Promouvoir le progrès des technologies liées à l'adaptation aux changements climatiques dans les services climatiques, l'agriculture, les systèmes d'eau, les systèmes de santé, la gestion des catastrophes, le secteur bancaire et d'autres secteurs		X		X	Mobiliser un appui pour aider les PMA à appliquer la technologie aux mesures d'adaptation Promouvoir l'expérience acquise, les meilleures pratiques et les enseignements tirés s'agissant d'appliquer les technologies aux mesures d'adaptation	FAO, Groupe d'experts des PMA, groupe de travail technique sur les PNA

Domaine	Éléments et étapes du processus visant à formuler et réaliser des PNA ^a , décisions de la COP et de la CMA ^b et articles de l'Accord de Paris pertinents	Besoins ^c	Lacunes				Activités d'appui visant à remédier aux lacunes ^d	Prestataires d'un appui visant à remédier aux lacunes ^e
			PMA		Ensemble des pays en développement			
			Certains	Tous	Certains	Tous		
		Accès à l'information et aux données d'expérience d'autres pays s'agissant d'appliquer différentes technologies d'adaptation pour faciliter la sélection, l'installation et l'exploitation de technologies appropriées aux problèmes locaux		X		X	Plateformes permettant de partager et d'obtenir les informations sur l'expérience d'autres pays Documents techniques sur l'application des technologies aux fins de l'adaptation	Comité de l'adaptation, Groupe d'experts des PMA, groupe de travail technique sur les PNA
Suivi, évaluation et apprentissage	Élément D Décision 5/CP.17 et décision 8/CP.24, par. 19 Art. 7, 13 et 14	Suivi et observation systématiques aux fins de la planification et de la mise en œuvre de mesures d'adaptation, et suivi et évaluation ultérieurs des résultats et des effets des mesures d'adaptation	X		X		Suivi continu des progrès réalisés dans les PNA, des obstacles rencontrés ainsi que des lacunes et des besoins, en lien avec la publication d'informations sur les contributions déterminées au niveau national Suivi et évaluation des projets d'adaptation Compilation des méthodes utilisées pour évaluer les progrès réalisés s'agissant d'améliorer les capacités d'adaptation, de renforcer la résilience et de réduire la vulnérabilité aux changements climatiques	Comité de l'adaptation, FAO, FEM, FVC, Groupe d'experts des PMA, NAP-Ag, PNUD

Domaine	Éléments et étapes du processus visant à formuler et réaliser des PNA ^a , décisions de la COP et de la CMA ^b et articles de l'Accord de Paris pertinents	Besoins ^c	Lacunes				Activités d'appui visant à remédier aux lacunes ^d	Prestataires d'un appui visant à remédier aux lacunes ^e
			PMA		Ensemble des pays en développement			
			Certains	Tous	Certains	Tous		
	Méthodes et lignes directrices pour l'application de paramètres de mesure et d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs dans le cadre de l'analyse et de l'évaluation des vulnérabilités, des dangers et des systèmes, en veillant à en donner des exemples		X		X		Travaux visant à élaborer des méthodes pour examiner l'adéquation et l'efficacité des mesures d'adaptation et de l'appui Méthodes de suivi et d'évaluation	Comité de l'adaptation, GIZ, Groupe d'experts des PMA, NAP-Ag
	Informations sur les théories du changement en vue d'aider à atteindre les objectifs du processus visant à formuler et réaliser des PNA, ce qui pourrait orienter la mise au point de systèmes de suivi et d'évaluation			X	X		Formation portant sur les PNA, l'accent étant mis sur les résultats à moyen et long terme Mise en commun des connaissances actuelles sur le suivi et l'évaluation	Comité de l'adaptation, Groupe d'experts des PMA, Programme d'appui mondial aux PNA, groupe de travail technique sur les PNA
	Compilation de renseignements à l'appui du suivi, de l'examen et de l'évaluation des progrès, et relevé des mesures efficaces et des lacunes dans le traitement de l'adaptation dans le cadre du processus visant à formuler et réaliser des PNA		X		X		Travaux relatifs à l'élaboration de méthodes pour examiner l'adéquation et l'efficacité des mesures d'adaptation et de l'appui Mise en commun des connaissances actuelles, des outils et des données d'expérience concernant l'élaboration de systèmes de suivi et d'évaluation	Comité de l'adaptation, Groupe d'experts des PMA, Programme d'appui mondial aux PNA

Domaine	Éléments et étapes du processus visant à formuler et réaliser des PNA ^a , décisions de la COP et de la CMA ^b et articles de l'Accord de Paris pertinents	Besoins ^c	Lacunes				Activités d'appui visant à remédier aux lacunes ^d	Prestataires d'un appui visant à remédier aux lacunes ^e
			PMA		Ensemble des pays en développement			
			Certains	Tous	Certains	Tous		
		Établissement de liens avec les systèmes nationaux plus généraux de suivi et d'évaluation concernant le développement	X		X		Mise au point d'outils de mesure en coordination avec les initiatives nationales de suivi et d'évaluation	Comité de l'adaptation, GIZ, Groupe d'experts des PMA, NAP-Ag, Réseau mondial pour les PNA, Programme d'appui mondial aux PNA
Lien avec le programme de développement	Étapes A.4, B.5, C.1, C.4 et D.4 Décision 5/CP.17 Art. 2 et Art. 7, par. 1	Capacité de s'adapter efficacement aux changements climatiques à l'échelon national dans le cadre plus large du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable	X		X		Outils, formations et études de cas concernant les approches intégratrices/systemiques, la cohérence avec les objectifs de développement durable et les autres cadres, et l'articulation de la planification et de la mise en œuvre des mesures d'adaptation aux niveaux national, infranational et sectoriel	FAO, FEM, GIZ, Groupe d'experts des PMA, NAP-Ag, Réseau mondial pour les PNA, Programme d'appui mondial aux PNA, PNUD, OMM
		Argumentaire convaincant relatif aux changements climatiques dans les propositions de projets destinées au FVC, particulièrement quand le pays a pleinement intégré l'adaptation aux changements climatiques dans la planification de son développement		X		X	Séances organisées dans le cadre des Expos PNA afin de faire mieux comprendre le processus d'accès au financement du FVC pour la formulation et la réalisation des PNA	FVC, OMM

Domaine	Éléments et étapes du processus visant à formuler et réaliser des PNA ^a , décisions de la COP et de la CMA ^b et articles de l'Accord de Paris pertinents	Besoins ^c	Lacunes				Activités d'appui visant à remédier aux lacunes ^d	Prestataires d'un appui visant à remédier aux lacunes ^e
			PMA		Ensemble des pays en développement			
			Certains	Tous	Certains	Tous		
		Clarté et compréhension quant à la notion d'intégration de l'adaptation dans la planification du développement, et aux moyens d'intégrer les processus internationaux utiles à la planification du développement à l'aide des cadres appropriés, dont les ODD, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015–2030 et le Nouveau Programme pour les villes, y compris par le recours à des outils appropriés et au renforcement des capacités, compte tenu des possibilités d'interaction étroite entre les centres de liaison de la Convention et d'autres entités		X		X	Outils, formations et études de cas concernant les approches intégratrices/systémiques, la cohérence avec les objectifs de développement durable et les autres cadres, et l'articulation de la planification et de la mise en œuvre des mesures d'adaptation aux niveaux national, infranational et sectoriel	FAO, GIZ, Groupe d'experts des PMA, Réseau mondial pour les PNA, groupe de travail technique sur les PNA, PNUD
		Déterminer les points d'entrée les plus efficaces pour l'intégration de l'adaptation	X		X		Outils, formations et études de cas concernant les approches intégratrices/systémiques, la cohérence avec les objectifs de développement durable et les autres cadres, et l'articulation de la planification et de la mise en œuvre des mesures d'adaptation aux niveaux national, infranational et sectoriel	Groupe d'experts des PMA, Réseau mondial pour les PNA

Domaine	Éléments et étapes du processus visant à formuler et réaliser des PNA ^a , décisions de la COP et de la CMA ^b et articles de l'Accord de Paris pertinents	Besoins ^c	Lacunes				Activités d'appui visant à remédier aux lacunes ^d	Prestataires d'un appui visant à remédier aux lacunes ^e
			PMA		Ensemble des pays en développement			
			Certains	Tous	Certains	Tous		
		Faire de l'adaptation une priorité de développement, y compris en faisant valoir l'intérêt et les avantages de l'application de mesures d'adaptation pour le développement	X		X		Outils, formations et études de cas portant sur les moyens de faire de l'adaptation une priorité de développement	GIZ, Groupe d'experts des PMA, UNITAR
Apprentissage actif fondé sur la pratique	Élément D Décisions 12/CP.18, par. 9, 3/CP.20, par. 9, 6/CP.22, par. 12 et 11/CMA.1, par. 13 Art. 7, par. 9	Capacité d'exploiter les données et les enseignements tirés de l'expérience acquise en matière de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation pour éclairer les activités futures dans ce domaine, y compris en repérant et en promouvant les meilleures pratiques	X		X		Synthèses, publications et échanges sur l'expérience acquise, les bonnes pratiques et les enseignements tirés en matière d'adaptation dans les pays en développement Intégration du partage des connaissances dans les projets d'adaptation en cours	GIZ, Groupe d'experts des PMA, NAP-Ag, Programme d'appui mondial aux PNA, PNUD
		Favoriser un véritable apprentissage au-delà du relevé des données d'expérience et des enseignements	X		X		Promouvoir les jumelages entre pays pour renforcer l'apprentissage Fournir un appui après la formation Proposer un apprentissage en ligne et à son propre rythme Promouvoir l'intégration des activités d'apprentissage Sud-Sud dans les projets d'adaptation	FAO, GIZ, Groupe d'experts des PMA, NAP-Ag, Programme d'appui mondial aux PNA, PNUD, UNITAR

Domaine	Éléments et étapes du processus visant à formuler et réaliser des PNA ^a , décisions de la COP et de la CMA ^b et articles de l'Accord de Paris pertinents	Besoins ^c	Lacunes				Activités d'appui visant à remédier aux lacunes ^d	Prestataires d'un appui visant à remédier aux lacunes ^e
			PMA		Ensemble des pays en développement			
			Certains	Tous	Certains	Tous		
		Promotion des plateformes d'apprentissage pour favoriser le partage des données d'expérience et l'apprentissage, en particulier au niveau régional	X		X		Plateforme NAP Central Organiser des échanges au niveau régional entre pays	FAO, GIZ, Groupe d'experts des PMA, groupe de travail technique sur les PNA
		Développer les échanges Sud-Sud pour tirer parti des données d'expérience issues de chocs climatiques analogues ou communs	X		X		Organiser des échanges au niveau régional entre pays Bulletins et notes d'orientation sur l'expérience acquise en matière de planification et de mise en œuvre de l'adaptation	Comité de l'adaptation, Groupe d'experts des PMA, NAP-Ag, FENU
Principes directeurs	Tous les éléments Décision 5/CP.17, par. 2 à 5 Art. 7, par. 5	Participation suffisante des divers acteurs à la gestion de la planification et de la mise en œuvre de l'adaptation à des niveaux et des échelles multiples, compte tenu des éléments d'une adaptation efficace (principes directeurs)	X		X		Outils, formations et sensibilisation portant sur la participation des divers acteurs à tous les niveaux (national, infranational et sectoriel, mais aussi régional et international) Intégrer l'implication des parties prenantes comme condition du financement	FVC, FEM, GIZ, Groupe d'experts des PMA, FAO, NAP-Ag, groupe de travail technique sur les PNA, PNUD
		Caractère suffisant de l'analyse visant à déterminer les groupes, les collectivités et les écosystèmes les plus vulnérables		X		X	Outils, formations et études de cas portant sur les moyens de déterminer les groupes, les collectivités et les écosystèmes vulnérables et sur la mise en œuvre de mesures spécifiques pour répondre à leurs besoins	GIZ, Groupe d'experts des PMA

Domaine	Éléments et étapes du processus visant à formuler et réaliser des PNA ^a , décisions de la COP et de la CMA ^b et articles de l'Accord de Paris pertinents	Besoins ^c	Lacunes				Activités d'appui visant à remédier aux lacunes ^d	Prestataires d'un appui visant à remédier aux lacunes ^e
			PMA		Ensemble des pays en développement			
			Certains	Tous	Certains	Tous		
		Moyens d'engager efficacement le dialogue avec les différentes parties prenantes aux niveaux national et infranational, y compris la société civile, le secteur privé, les institutions financières, les administrations municipales et les autres autorités infranationales, les jeunes, les collectivités locales et les populations autochtones	X		X		Outils, études de cas et manifestations portant sur le dialogue avec les différentes parties prenantes, y compris la société civile, le secteur privé, les institutions financières, les administrations municipales et les autres autorités infranationales, les jeunes, les collectivités locales et les populations autochtones	Groupe d'experts des PMA, Réseau mondial pour les PNA, FENU
		Examen plus approfondi et plus cohérent de la façon dont la notion générale de sensibilisation aux questions de genre est appliquée à des mesures concrètes qui aboutissent à une réduction des vulnérabilités induites par le genre	X		X		Outils, études de cas, activités de sensibilisation et formations portant sur la prise en compte des questions de genre dans la formulation et la réalisation des PNA Formation portant sur les évaluations socioéconomiques de la vulnérabilité attentives aux questions de genre	Comité de l'adaptation, FAO, FVC, FEM, GIZ, Groupe d'experts des PMA, Réseau mondial pour les PNA, NAP-Ag, PNUD

Domaine	Éléments et étapes du processus visant à formuler et réaliser des PNA ^a , décisions de la COP et de la CMA ^b et articles de l'Accord de Paris pertinents	Besoins ^c	Lacunes				Activités d'appui visant à remédier aux lacunes ^d	Prestataires d'un appui visant à remédier aux lacunes ^e
			PMA		Ensemble des pays en développement			
			Certains	Tous	Certains	Tous		
		Moyens de déterminer et de gérer efficacement les arbitrages entre les différentes mesures et stratégies d'adaptation, et entre le développement et la protection de l'environnement	X		X		Comité de l'adaptation, FAO, GIZ, Groupe d'experts des PMA, NAP-Ag, Programme d'appui mondial aux PNA, PNUD	
						Outils permettant de gérer l'articulation et les arbitrages entre les différentes mesures et stratégies d'adaptation Outils portant sur les liens entre l'adaptation et l'atténuation		

^a Figurant dans les directives techniques pour la formulation et la mise en œuvre des PNA, consultables à l'adresse <http://unfccc.int/7279>.

^b Il s'agit uniquement des décisions qui contiennent des mandats invitant à prendre ou à envisager de prendre des mesures pour aider les pays en développement dans le processus visant à formuler et réaliser des PNA, adressées par la COP ou la CMA à l'un des organismes ou entités ci-après : Comité de l'adaptation, Groupe d'experts des PMA, Parties, organismes des Nations Unies, institutions spécialisées, bilatérales et multilatérales et autres organisations compétentes.

^c Ce terme désigne les compétences escomptées, les aptitudes ou services essentiels aux niveaux national, infranational et sectoriel, dont les pays ont besoin pour la formulation et la réalisation des PNA.

^d Dans cette colonne, figurent uniquement les informations fournies par les entités et organisations respectives au Groupe d'experts des PMA à sa trente-sixième réunion ou ultérieurement par voie électronique.

^e Dans cette colonne figurent uniquement les entités et organisations qui ont fourni des informations au Groupe d'experts à sa trente-sixième réunion ou ultérieurement par voie électronique.

Annexe II**Members of the Least Developed Countries Expert Group
as at 27 August 2019***[Anglais seulement]*

Mr. Erwin Künzi	Austria
Ms. Sonam Lhaden Khandu	Bhutan
Mr. Idrissa Semde	Burkina Faso
Ms. Nikki Lulham	Canada
Mr. Kenel Delusca	Haiti
Ms. Michelle Winthrop	Ireland
Mr. Choi Yeeting	Kiribati
Mr. Benon Yassin	Malawi
Mr. Ram Prasad Lamsal	Nepal
Ms. Hana Hamadalla Mohamed	Sudan
Mr. Adao Soares Barbosa	Timor-Leste
Ms. Mery Yaou	Togo
Mr. Fredrick Manyika	United Republic of Tanzania

Annexe III

Technical support provided by relevant organizations for the process to formulate and implement national adaptation plans in the period March–September 2019

[Anglais seulement]

<i>Modality</i>	<i>Details of support/activities</i>	<i>Countries targeted</i>	<i>Providers of support</i>
Accessing support for the process to formulate and implement NAPs	Developing proposals for accessing funding from the GCF and/or implementing projects	81 developing countries ^a	FAO, GCF, GEF, GGGI, GWP, UNDP, UNEP ^b
Technical guidance	Developing climate fact sheets	72 developing countries, including 31 LDCs	GERICS
	Conducting climate risk analyses	Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ethiopia, Ghana, Mali and United Republic of Tanzania	GIZ
	Supporting mainstreaming water in medium-term development plans	Ghana	GWP
	Conducting regional training workshops (four) on NAPs	Caribbean countries, anglophone African LDCs, Asian LDCs and Pacific LDCs	NAP-GSP
	Conducting a training workshop on implementing the approach for enhancing the climate science basis of the climate rationale of GCF-funded projects and activities	Saint Lucia	WMO in collaboration with GCF
Guidance tools	Development of climate change adaptation indicators for the agriculture sector	Colombia, Guatemala, Philippines, Thailand, Uganda, Uruguay, Viet Nam	NAP-Ag
	Engaging the private sector in the process to formulate and implement NAPs	All	GIZ, NAP Global Network
	Developing training materials for integrating subnational adaptation components in the process to formulate and implement NAPs (upcoming)	All	UNCDF
	Enhancing the climate science basis of the climate rationale of GCF-funded activities (concept note)	All	WMO

Note : Data are based on information shared by the relevant organizations with the LEG.

^a Albania, Angola, Antigua and Barbuda, Argentina, Armenia, Azerbaijan, Bangladesh, Benin, Bhutan, Bosnia and Herzegovina, Burundi, Cameroon, Chad, Chile, Colombia, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Democratic Republic of the Congo, Djibouti, Dominica, Dominican Republic, Ecuador, Egypt, El Salvador, Eritrea, Eswatini, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guatemala, Guinea, Guinea-Bissau, Haiti, Honduras, Indonesia, Iraq, Kenya, Kyrgyzstan, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritania, Mauritius, Mexico, Mongolia, Montenegro, Morocco, Myanmar, Nepal, Niger, Nigeria, Oman, Panama, Pakistan, Papua New Guinea, Peru, Republic of Moldova (two proposals), Rwanda, Sao Tome and Principe, Serbia, Seychelles, Somalia, South Sudan, Sri Lanka, Sudan, Tajikistan, Thailand, Tonga, Tunisia (two proposals), Turkmenistan, Uganda, United Republic of Tanzania, Uruguay, Uzbekistan, Vanuatu, Viet Nam, Zambia and Zimbabwe.

^b Other countries are accessing funding through national accredited entities : Antigua and Barbuda, with its Ministry of Health, Wellness and the Environment; Colombia, with Action Fund; Dominica, with the Ministry of Health, Wellness and the Environment of Antigua and Barbuda; and Gabon, with Deposits and Consignments Fund. Gabon.